



Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

lamcvl@comite.ffam.asso.fr

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la Ligue CENTRE VAL DE LOIRE du 29 juin 2019 à HERBAULT (41)

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf juin à 09 heures 30, les membres du comité directeur de l'association dénommée Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire (LAM CVL) se sont réunis à la salle de réunions de la mairie d'HERBAULT (Loire et Cher) sur convocation du président par lettre informatisée (pièce jointe).

Il a été dressée une feuille de présence qui a été signée, avant l'entrée en séance, par chaque participant présent. Le quorum étant atteint la réunion a débuté à 10 heures.
Présents : 06/11 - absents : 5 dont un excusé (voir annexe).

Claude SCHNÜRER a présidé la réunion du comité directeur en sa qualité de président de la Ligue CENTRE VAL DE LOIRE.

Le président a rappelé l'ordre du jour.

Voir annexe jointe.

- **Championnats de France** : un membre du CODIR de la Ligue est nécessaire comme juré lors des championnats de France. Trois championnats se déroulent dans le Centre Val de Loire. Vol libre intérieur, FF2000 et F3A.

Représentants de la Ligue :

Vol libre intérieur : Gilles GUYENET

FF2000 : Michel GODET

F3A : Richard NEVEUX

Merci aux volontaires pour leur participation.

- A ce jour une subvention a été accordée par le Conseil régional pour le F3A, montant 1000€. Pour rappel, il appartient aux organisateurs de telles manifestations d'effectuer les démarches nécessaires auprès des autorités pour obtenir les subventions.
- **Prévision de stages en 2020** :
Les délégués des départements sont invités à proposer des stages : sécurité, examinateurs QPDD etc.

Le 18 organisera un stage examinateurs QPDD sachant que le dernier dans ce département remonte à près de cinq ans.

- **Aides à la compétition** : La ligue aidera, sur demandes justifiées, les compétiteurs méritants.
- **Subventions** de la LAMCVL aux ailes : maintenues dans l'immédiat.

- **Aides aux jeunes** pour la discipline Indoor. Très peu de retour des clubs. On maintien dans l'immédiat.
- **Dossier CNDS.** Pour la dernière année une demande a été effectuée, l'agence nationale du sport interviendra directement en 2020 au niveau de la fédération.
- 2 demandes ont été actées :
 - 1) Aide aux clubs accueillant des jeunes en périscolaire, convention avec les municipalités dans le cadre scolaire, jeunes du CM1 au collège. Montant demandé 2500€
 - 2) Construction et initiation à l'aéromodélisme en ZRR et communes en contrat de ruralité. Montant demandé 2500€
- Un report de 750€ pour les féminines pour achat de matériels, remplacement des batteries, réparations...

Les aides apportées aux clubs ne peuvent être faites sur des actions ponctuelles, il en va de notre crédibilité. Un budget prévisionnel doit être fourni à la ligue avant de valider l'action.

- **Point de situation sur le budget :**

Départements :

18 : 586 euros
 28 : 258 euros
 36 : 2595 euros
 37 : 84 euros
 41 : 511 euros
 45 : 3249 euros

Les délégués du 36 et 45 sont invités à engager des actions afin de réduire les sommes en caisse. Cette demande fait suite aux recommandations de la FFAM. Le 36 a projet de se doter d'un ordinateur portable et d'un simulateur de vol ainsi que le remboursement d'une licence pour un handicapé du département.

Ligue :

2010 euros sur le compte bancaire
 19 799 euros sur le livret

Il convient de déduire à ces sommes le total des départements.

- **Documents officiels :**

Au niveau préfecture les démarches ont été effectuées dès le changement dans le bureau. Au niveau de la banque, Richard Neveux trésorier s'occupe des démarches.

Questions diverses :


Il est fait lecture du CODIR de la fédération à la date du 18 mai 2019. -ailes et brevets. Des précisions seront apportées par la fédération sur le passage des ailes et brevets. Une étude est en cours et les présidents de ligues seront informés des conclusions. Dans l'immédiat et en attendant, au sein de la Ligue Centre Val de Loire, aucun changement dans l'organisation.

-CDAM. Les départements qui pourraient justifier de la part des Conseils Départementaux d'une utilité d'avoir un CDAM comme interlocuteur pour l'attribution de subventions pourront demander la réactivation de cette structure.

- Il est fait rappel des statuts de la Ligue en ce qui concerne la participation des membres du CODIR aux réunions. Statuts en libre lecture sur le site de la ligue.

Fin du comité directeur à 12 heures.


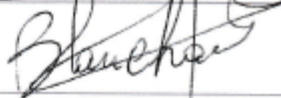
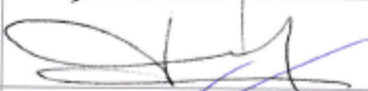



Odile GEORGE
Secrétaire de séance



Claude SCHNÜRER
Président de la Ligue CVL



REUNION CODIR LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE 29 juin 2019

	Groupe d'instance	Fonction	Civilité Nom Prénom	Signature
	Comité directeur	Président	M. SCHNURER CLAUDE	
	Comité directeur	Vice-Président	M. BLANCHARD JACQUES	
	Comité directeur	Secrétaire	Mme. GEORGE ODILE	
	Comité directeur	Trésorier	M. NEVEUX RICHARD	
	Comité directeur	Membre	M. PINEAU ARNAUD	
	Comité directeur	Membre	M. GODET MICHEL	
	Comité directeur	Membre	M. POINCLOUX JEROME	
	Comité directeur	Membre	M. DAVID GUY	
	Comité directeur	Membre	M. PAYET JEAN-LUC	Excused -
	Comité directeur	Membre	M. GUYENET Gilles	
	Comité directeur	Membre	M. OROUSSET William	
	Comité directeur	Membre		



A St-Pierre les Bois, le 08 juin 2019

Réf. : 002/LAMCVL 2019

A l'attention des membres du Comité Directeur de la LAMCVL

Par la présente, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion du Comité Directeur de la LAMCVL,

**Le samedi 29 juin 2019 de 09h30 à 12h30 à HERBAULT (41)
Salle de la mairie.**

L'ordre du jour vous est proposé ci-dessous :

-
- Les championnats de France 2019 dans la Région et financement, représentation membres ligue.
- Prévion de stages (juges, examinateurs QPDD, CATIA, sécurité, dirigeants etc.) et financement, création de procédures de réalisation.
- aides à la compétition (bourses, etc) championnats LIGUE ?
- subventions LAM aux ailes.
- aide aux jeunes pour la discipline indoor - où en est-on?.
- Dossier CNDS - actions proposées.
- Point de situation sur le budget.
- Documents officiels (préfecture - banque).
- Questions diverses

Les réunions du CODIR étant délocalisées sur l'ensemble de la Région, pensez covoiturage.

Claude SCHNÜRER